

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **optionnel**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**Sigle du programme: **droi2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Prérequis entre cours	26
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	26
Informations diverses	27
- Conditions d'admission	27
- Enseignements supplémentaires	29
- Pédagogie	31
- Evaluation au cours de la formation	31
- Mobilité et internationalisation	31
- Formations ultérieures accessibles	32
- Gestion et contacts	32

DROI2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'étudiant inscrit au programme de master en droit ambitionne de *devenir un bon juriste*.

"Devenir"

On ne naît pas juriste, on le devient. Et quand on croit l'être, on cesse de le devenir. Ainsi, déjà bachelier en droit, l'étudiant inscrit au programme de master entend d'abord poursuivre et compléter sa formation en droit. En accroissant et en approfondissant ses connaissances, il vise à acquérir une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant toutes les disciplines du droit à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Ayant intégré les prolongements internationaux (spécialement européens) des différentes matières juridiques, il veille sans cesse à renouveler ses connaissances au prix d'une démarche critique tournée vers l'autre et l'innovation. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par l'expérience de multiples mises en situation, par des méthodes pédagogiques actives, voire par l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger ou d'un stage de pratique professionnelle.

Votre profil

Vous :

- êtes bachelier en droit et souhaitez acquérir une compétence juridique de haut niveau technique et développer des connaissances pointues ;
- désirez pouvoir faire évoluer vos connaissances tout au long de votre parcours professionnel ;
- souhaitez maîtriser l'appareil conceptuel permettant de proposer une analyse critique du droit et vous vous destinez à des fonctions dans des environnements interdisciplinaires ou internationaux.

Votre Futur Job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, aplanissement de litiges, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise, de la fonction publique nationale et internationale, dans le secteur socio-culturel et de la santé ou encore dans le journalisme et l'enseignement.

Votre Programme

Le master offre:

- un socle commun de matières juridiques fondamentales ;
- un choix d'options dès la première année ;
- le choix d'une finalité spécialisée en deuxième année ;
- la réalisation d'un mémoire ;
- un stage ou un séjour d'échange (en Belgique ou à l'étranger).

DROI2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'étudiant inscrit au programme de master en droit ambitionne de devenir un bon juriste.

« **Devenir** » On ne naît pas juriste, on le devient. Et quand on croit l'être, on cesse de le devenir. Ainsi, déjà bachelier en droit, l'étudiant inscrit au programme de master entend d'abord poursuivre et compléter sa formation en droit. En accroissant et en approfondissant ses connaissances, il vise à acquérir une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant toutes les disciplines du droit à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Ayant intégré les prolongements internationaux (spécialement européens), voire étrangers, des différentes matières juridiques, il veille sans cesse à renouveler ses connaissances au prix d'une démarche critique tournée vers l'autre et l'innovation. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par l'expérience de multiples mises en situation, par des méthodes pédagogiques actives, voire par l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger ou d'un stage de pratique professionnelle.

« **Juriste** » Le maître en droit sera capable, de manière autonome et indépendante, de diagnostiquer tous types de problèmes juridiques et d'œuvrer à leur résolution apaisante. Dans les matières relevant de ses finalité et options, cette compétence tend à l'excellence. S'appuyant sur des recherches approfondies, l'exercice de cette mission fondamentale de l'articulation du droit au fait revêtira, en outre, les formes stylistiques (écrites et orales) les plus rigoureuses de la langue française. Le diplômé sera aussi à même d'entretenir une conversation professionnelle courante dans une autre langue (spécialement le néerlandais et/ou l'anglais).

« **Bon** » Le maître en droit sait que le droit, s'il est une valeur en soi, n'existe pas de manière isolée et désincarnée par rapport à la réalité économique, sociale et politique. Il comprend et assume les dimensions non juridiques qui sous-tendent tout choix juridique. C'est pourquoi, animé d'un esprit critique et ouvert, il a à cœur de ne jamais se départir d'une vision éthique et morale du droit et de la justice, l'amenant à s'interroger sans relâche sur le sens et la pertinence des règles qu'il créera, appliquera ou combatta au regard et au nom du bien commun.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. APPROFONDIR

Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit.

1.1. Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit, dans une perspective à la fois interdisciplinaire, comparative et professionnelle.

2. MAÎTRISER ET APPLIQUER

Maîtriser le contenu des principales règles du droit positif belge dans toutes ses branches, ainsi que celles du droit européen et du droit international, pouvoir en comparer les traits essentiels à quelques systèmes étrangers et être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits, fussent-ils présentés de façon complexe, et inversement.

2.1. Avoir une connaissance actuelle et une maîtrise générale des principes, règles, théories, doctrines et jurisprudences donnant corps aux différentes branches du droit, en particulier le droit fiscal et le droit comptable, le droit international privé, le droit international public, le droit des sociétés, le droit patrimonial de la famille, le droit de la sécurité sociale et le droit des sûretés.

2.2. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.

2.3. Connaître quelques traits essentiels de ces mêmes branches du droit à l'aune de quelques systèmes étrangers et maîtriser les techniques et les réflexes de recherche en droit comparé aux fins d'approfondir ces connaissances.

2.4. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits et en néerlandais et en anglais ou en allemand.

Être capable de suivre un cours universitaire dans une de ces langues.

2.5. Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome et créative, diagnostiquer un problème juridique complexe, en discerner, dans les moindres détails, les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches approfondies, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique poussé, cohérent et crédible.

2.6. Être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3. EXPLIQUER ET CONVAINCRE

Passer aisément de la règle aux faits et inversement lors d'une discussion, communiquer de manière claire, précise, structurée et argumentée le fruit d'une recherche et le résultat d'une analyse juridiques et produire une étude juridique, dans le respect le plus absolu des règles gouvernant la production scientifique.

3.1. Lors d'une discussion (colloque singulier, conversation collective, discours argumentatif, consultation écrite ou orale, etc.), être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3.2. Exprimer à haute voix, de manière vivante, structurée et argumentée le contenu d'un savoir, le fruit d'une recherche ou le résultat d'une analyse juridique dans un français clair et précis dont le registre est adapté au contexte et aux qualités des interlocuteurs [exposé, entretien, conversation, plaidoyer, etc.] et être capable d'en faire de même, par écrit, dans le respect de l'échéance assignée.

3.3. Pouvoir, oralement et par écrit, produire une étude juridique étayée d'illustrations pertinentes.

3.4. Participer à une conversation courante sur une question juridique de difficulté moyenne dans une autre langue que le français (en particulier en néerlandais ou en anglais).

3.5. Respecter dans toute forme de communication les règles gouvernant la production scientifique (citations littérales, références, bibliographie, etc.).

4. RÉFLÉCHIR ET PARTICIPER

Actualiser ses connaissances, percevoir les passerelles entre les différentes branches du droit, se forger des opinions personnelles et, le cas échéant, faire fructifier l'ouverture résultant d'un stage ou d'un séjour d'échange.

- 4.1. Actualiser et parfaire ses connaissances dans les différentes branches du droit de manière autonome, et d'ainsi se forger une solide culture juridique générale.
- 4.2. Apercevoir, mobiliser et exprimer les liens, passerelles et prolongements unissant entre elles les différentes branches du droit afin d'analyser une situation factuelle.
- 4.3. Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.
- 4.4. Faire fructifier l'ouverture résultant :
 - soit d'un stage de pratique juridique et approfondir à cette occasion la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer ;
 - soit du programme interdisciplinaire en création d'entreprise ;
 - soit d'un séjour d'échange ;
 - soit de cours dispensés en faculté par des professeurs étrangers.

5. S'INTERROGER ET S'IMPLIQUER

S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, se forger des opinions personnelles et s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit.

- 5.1. Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.
- 5.2. Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.
- 5.3. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.
- 5.4. Identifier et promouvoir les valeurs éthiques et sociales fondatrices du droit et de la justice, ainsi que se garder de toute forme d'instrumentalisation.

6. S'ORGANISER ET S'ADAPTER

S'organiser dans son travail, pouvoir s'adapter à de nouveaux contextes et y évoluer positivement, en ayant intégré une logique de développement continu.

- 6.1. S'organiser, planifier son travail et respecter les délais.
- 6.2. Identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir appréhender rapidement de nouveaux contextes et/ou situations, identifier ses limites et faire appel, si nécessaire, à des ressources externes adéquates.
- 6.3. Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son futur environnement professionnel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme du master en droit est constitué de quatre grands ensembles cohérents :

- un tronc commun,
- un mémoire (et son séminaire d'accompagnement),
- une finalité,
- deux options.

En premier bloc annuel de Master, le programme est constitué par:

- les unités d'enseignement et les travaux pratiques du tronc commun (étalés sur toute l'année) ;
- le séminaire d'accompagnement du mémoire (2ème quadrimestre) ;
- une option au choix, parmi les 17 proposées (2ème quadrimestre).

En deuxième bloc annuel de Master, le programme est constitué par:

- une **finalité** au choix, parmi les 4 finalités proposées à l'UCL:
 - Droit européen
 - Etat et Europe
 - Droit de l'entreprise
 - Justice civile et pénale

Par ailleurs, l'UCL propose trois finalités qui se déroulent à la KULeuven (durant une année) : il s'agit des finalités "Droit privé et pénal", "Droit économique" et "Droit public".

Enfin, la finalité "Droit transnational, comparé et étranger" est organisée dans quelques universités étrangères partenaires de l'UCL.

- le **mémoire** (étalé sur toute l'année) ;
- une **option** au choix, parmi les 17 proposées ou des unités d'enseignement suivies à l'étranger dans une université partenaire (Séjour d'échange) (2ème quadrimestre).

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

> **Tronc commun du master en droit** [prog-2018-droi2m-ldroi220t.html]

Finalités

- > Finalité spécialisée : **Justice civile et pénale** [prog-2018-droi2m-liure200s]
- > Finalité spécialisée : **Droit de l'entreprise** [prog-2018-droi2m-lfirm200s]
- > Finalité spécialisée : **Droit européen** [prog-2018-droi2m-ldreu200s]
- > Finalité spécialisée : **Etat et Europe** [prog-2018-droi2m-letat200s]

Finalité organisée dans le cadre d'un programme d'échange à l'étranger

- > Finalité spécialisée : **Droit transnational, comparé et étranger** [prog-2018-droi2m-ltran200s]

Finalités organisées dans le cadre d'un programme d'échange à la KULeuven

- > Finalité spécialisée : **Droit privé et pénal** [prog-2018-droi2m-lpipe200s]
- > Finalité spécialisée : **Droit public** [prog-2018-droi2m-lpubl200s]
- > Finalité spécialisée : **Droit économique** [prog-2018-droi2m-lecon200s]

Options et/ou cours au choix

- > Option : **Accidents et responsabilité** [prog-2018-droi2m-ldrop221o.html]
- > Option : **Assurances** [prog-2018-droi2m-ldrop222o.html]
- > Option : **Banque et finance** [prog-2018-droi2m-ldrop223o.html]
- > Option : **Commerce international** [prog-2018-droi2m-ldrop224o.html]
- > Option : **Contrats et biens** [prog-2018-droi2m-ldrop225o.html]
- > Option : **Environnement, urbanisme et cadre de vie** [prog-2018-droi2m-ldrop226o.html]
- > Option : **Droit de la famille** [prog-2018-droi2m-ldrop227o.html]
- > Option : **Droit fiscal** [prog-2018-droi2m-ldrop228o.html]
- > Option : **Droits de l'Homme - Human Rights** [prog-2018-droi2m-ldrop229o.html]
- > Option : **Droits intellectuels** [prog-2018-droi2m-ldrop230o.html]
- > Option : **Droit international public** [prog-2018-droi2m-ldrop231o.html]
- > Option : **Droit international privé** [prog-2018-droi2m-ldrop239o.html]
- > Option : **Droit pénal international, européen et comparé** [prog-2018-droi2m-ldrop232o.html]
- > Option : **Droit de la santé** [prog-2018-droi2m-ldrop233o.html]
- > Option : **Droit social** [prog-2018-droi2m-ldrop234o.html]
- > Option : **Théorie du droit** [prog-2018-droi2m-ldrop235o.html]
- > Option : **Formation interdisciplinaire en création d'entreprise (CPME)** [prog-2018-droi2m-ldrop2410o.html]

DROI2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Unités d'enseignement obligatoires (35 crédits)

L'étudiant est tenu de suivre les unités d'enseignement suivantes:

○ LDROI2101	Droit fiscal et droit comptable	Michel De Wolf Edoardo Traversa	75h	7 Crédits	1q	x	
○ LDROI2102	Droit international privé	Jean-Yves Carlier Stéphanie Franco	60h	6 Crédits	1q	x	
○ LDROI2103	Droit international public - Public International Law <i>45h seront dispensées en anglais et 15h en français.</i>	Pierre d'Argent Frédéric Dopagne Yannick Radi	60h	6 Crédits	1q	x	
○ LDROI2104	Droit des sociétés	Yves De Cordt	30h	4 Crédits	2q	x	
○ LDROI2105	Droit patrimonial de la famille	Jehanne Sosson Fabienne Tainmont	30h	4 Crédits	2q	x	
○ LDROI2106	Droit de la sécurité sociale	Steve Gilson	30h	4 Crédits	1q	x	
○ LDROI2107	Droit des sûretés	Bernard Dubuisson Isabelle Durant	30h	4 Crédits	1q	x	

○ Unités d'enseignement au choix

L'étudiant choisit une des trois unités d'enseignement suivantes :

⊗ LDROI2108	Droit des politiques publiques	David Renders Kris Wauters	30h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LDROI2109	Droit pénal spécial	Maria Luisa Cesoni	30h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LDREU2206	EU Internal Market Law	Anne-Lise Sibony	30h	5 Crédits	1q	x	

○ Travaux pratiques (4 crédits)

L'étudiant est tenu de réaliser deux travaux pratiques.

○ Travaux pratiques I

○ Travaux pratiques II

o Mémoire (17 crédits)

L'étudiant est tenu de réaliser un mémoire de fin d'études.

o LDROI2100	Séminaire d'accompagnement du mémoire	Marie-Aude Beernaert Nicolas Bonbled Charles-Hubert Born Vincent Callewaert Jean-Yves Carlier Maria Luisa Cesoni Louis-Léon Christians Philippe Coppens Henri Culot Pierre d'Argent Nathalie Dandoy Bertrand De Coninck Yves De Cordt Olivier De Schutter Marie-Noëlle Derèse Werner Derijcke Frédéric Dopagne Filip Dorssemont Bernard Dubuisson Isabelle Durant Judicaël Etienne (supplée Pieter-Augustijn Van Malleghem) Daniel Flore Stéphanie Francq Philippe Gautier Jean-Marc Hausman (supplée Geneviève Schamps) Bénédicte Inghels François Jongen Marie Lamensch Auriane Lamine Christophe Lazaro Philippe Malherbe (supplée Henri Culot) Thierry Moreau Bernard Mouffe Edouard-Jean Navez Suliane Neveu Denis Philippe Yannick Radi David Renders Céline Romainville Sylvie Sarolea Geneviève Schamps Anne-Lise Sibony Thibaut Slingeneyer de Goeswin Jehanne Sosson Alain Strowel Fabienne Tainmont Christophe Thiebaut (supplée Charles-Hubert Born) Edoardo Traversa Jean-François Van Drooghenbroeck Pieter-Augustijn Van Malleghem Raphael Van Steenberghe Damien Vandermeersch Marc Verdussen Pascale Vielle Kris Wauters Sophie Weerts Patrick Wéry Alain Wijffels Geoffrey Willems	15h	2 Crédits	2q	x
o LDROI2200	Mémoire de fin d'études			15 Crédits	1 + 2q	x

Liste des finalités

Les finalités spécialisées sont enseignées durant le premier quadrimestre du deuxième bloc annuel du master en droit. L'étudiant est toutefois tenu d'opter pour une finalité dès l'entrée dans le cycle du Master, au moment de son (ré)inscription à l'UCL.

Le programme de Master comporte quatre finalités principales :

1. [Justice civile et pénale](#)
2. [Droit de l'entreprise](#)
3. [Droit européen](#)
4. [État et Europe](#)

Le détail des cours par finalité est accessible via la [liste ci-dessous](#).

1. JUSTICE CIVILE ET PÉNALE

Métiers et carrières

Toutes les finalités du Master en droit de l'UCL forment d'excellents juristes aptes à exercer toutes les professions du droit ! Mais c'est avec plus d'évidence et plus d'intensité que la finalité « Justice civile et pénale » s'adresse à celles et ceux qui envisagent l'exercice d'un métier judiciaire d'avocat, de magistrat (du siège ou du ministère public), de policier ou d'huissier, ou le développement d'une carrière nationale ou internationale « voisinant » la Justice (notaire, juriste ou dirigeant d'entreprise) à raison de ses aspects contentieux. Au-delà de ces débouchés, la finalité Justice civile et pénale séduira aussi les étudiants désireux d'approfondir et de prolonger leurs connaissances et savoir-faire dans les disciplines matérielles et processuelles du droit civil et de droit pénal.

Richesse et souplesse

Conçu à l'attention de ces différents juristes, le programme s'articule sur des cours relevant du droit civil et du droit pénal, tantôt à forte connotation procédurale (Questions approfondies de droit judiciaire ; Questions approfondies de procédure pénale ; Justice familiale ; Saisies et voies d'exécution ; Droit de l'exécution des peines) tantôt à dominante matérielle (Responsabilité civile approfondie ; Questions approfondies de droit des obligations et des contrats ; Droit de la protection de la jeunesse ; Droit de la fonction de police), surplombés par un cours de Déontologie des professions judiciaires.

Compte tenu de la diversité de leurs projets, une grande latitude est laissée aux étudiants, qui choisissent librement 6 de ces 10 enseignements. Les uns privilégieront l'aspect contentieux, les autres l'aspect matériel ; certains mettront l'accent sur les matières pénales, les autres sur les matières civiles. Le panachage est bien sûr très prisé, lui aussi.

Un pied dans la pratique

Pour renforcer l'ancrage de sa formation dans le quotidien des métiers précités, l'étudiant(e) peut aussi substituer à l'un de ses six cours, un stage de pratique judiciaire auprès d'un avocat, d'un magistrat, d'un notaire ou d'un huissier de justice. Cet ancrage dans la pratique est aussi garanti par les invitations de praticiens chevronnés aux cours dispensés par les professeurs.

Diversité et intérêt

Ceux-ci veillent à enrichir leurs enseignements d'incursions en droit comparé, tout en privilégiant les thèmes d'actualité législative (réformes, etc.) et jurisprudentielle (controverses, revirements) intéressant les futurs praticiens. Des sujets transversaux jettent des ponts interdisciplinaires entre les enseignements de la finalité (ex. : la prescription ; la class action, le tribunal de la famille ; le coût du procès, modes alternatifs de règlement des conflits, etc.). S'agissant des évaluations, un équilibre est assuré entre les examens oraux et les examens écrits puisque la maîtrise de ces deux modes d'expression est attendue de nos futurs diplômés.

2. DROIT DE L'ENTREPRISE

La finalité droit de l'entreprise est principalement destinée aux étudiants désireux d'exercer des fonctions de haut niveau au sein du monde économique et social, que ce soit dans une entreprise, un cabinet d'avocats, un cabinet d'audit ou encore la magistrature ou une institution publique.

Elle établit un équilibre entre un bloc de quatre cours obligatoires et un bloc de cours au choix.

Les responsables de la finalité ont estimé que ces étudiants doivent suivre des enseignements portant sur l'analyse économique, les structures, le patrimoine et les ressources humaines de l'entreprise. Ces quatre cours permettent aux étudiants de consolider et d'approfondir leurs connaissances et leurs réflexions sur les valeurs, les concepts et les mécanismes de l'entreprise. Leurs titulaires se concertent sur les contenus et les méthodes afin d'en assurer la complémentarité et l'examen relatif aux cours de « structures », « patrimoine » et « ressources » prend la forme d'un « grand oral », présenté devant l'ensemble des titulaires formant un jury.

Le cours d'analyse économique offre aux étudiants une formation économique et des outils interdisciplinaires pour comprendre les finalités de l'entreprise ainsi que les enjeux économiques sous-jacents aux différents cours de la finalité.

Dans le cadre du cours de droit des structures, les étudiants examinent la structure interne de l'entreprise (organisation des pouvoirs, composition et fonctionnement des organes, procédures de décisions, etc.) et étudient les voies et moyens lui permettant d'adapter sa taille et sa structure aux différents marchés (restructurations, fusions-acquisitions, mobilité, cession d'actions et d'actifs, etc.).

Le cours de droit du patrimoine permet aux étudiants d'analyser le financement de l'entreprise ainsi que les éléments constitutifs de son patrimoine (notamment, les créations nouvelles, protégées par le droit d'auteur et le droit des brevets, et les signes distinctifs, tels que les marques, le nom commercial et les dénominations géographiques), leur évaluation et leur appréhension par le droit fiscal (passage en société, optimisation fiscale, service des décisions anticipées, relations intra-groupes, restructurations, interactions entre le droit fiscal et la propriété intellectuelle...).

Le cours de droit des ressources humaines porte essentiellement sur la « para-subordination », à savoir les différentes formes de collaboration alternatives au travail subordonné qui sont mobilisées par l'entreprise (recours à l'outsourcing, à la sous-traitance ou à des travailleurs indépendants et incidence de ces formes de travail au regard de la propriété intellectuelle), ainsi que sur les transferts d'entreprise et la protection juridique des parcours contractuels diversifiés au sein d'un réseau d'entreprise.

L'étudiant doit également choisir deux cours parmi les cours consacrés (i) au droit pénal de l'entreprise, (ii) au droit de la concurrence (« Antitrust Policies Worldwide »), (iii) au droit et à la fiscalité des groupes de sociétés et (iv) à la régulation économique (« Regulation: Theory and Practice »). L'un des deux cours au choix peut être remplacé par un stage de la pratique juridique effectué au sein d'une entreprise, d'un cabinet d'audit, d'un cabinet d'avocats d'affaires ou encore d'une juridiction commerciale.

3. DROIT EUROPÉEN

La finalité droit européen vous offre l'occasion d'approfondir une dimension essentielle de notre droit : sa dimension européenne. Le droit de l'Union et le droit de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) contribuent à façonner les principes, les règles et les procédures dans de multiples domaines. Du droit des affaires au droit social en passant par le droit de la consommation ou le droit des migrations, on ne peut comprendre la logique de certains régimes ni la raison d'être de certaines réformes que si l'on saisit le cadre plus large dans lequel ces régimes ou ces réformes s'inscrivent. Très souvent, ce cadre est européen et/ou international.

Le cursus de Bac vous a donné l'occasion de vous familiariser avec la mécanique générale de l'Union européenne (qui fait quoi ? comment les règles européennes sont-elles adoptées ?) et vous a seulement donné un premier aperçu de la richesse du droit européen. Vous savez que les États sont dans une très grande mesure en charge de mettre en œuvre le droit européen. C'est donc au sein même du droit national que se déploie le droit de l'Union. La finalité droit européen ne mène donc pas seulement aux carrières internationales et européennes. Quel que soit le domaine vers lequel vous vous dirigerez, une solide formation en droit européen vous sera précieuse.

Cette finalité vous offre un large choix de cours, qui vous permettra de sélectionner ceux qui correspondent le mieux à vos intérêts et à vos aspirations. Elle vous donnera la possibilité de développer une expertise liée au droit européen dans vos domaines de prédilection, qu'il s'agisse du droit privé, du droit international (public ou privé), des droits fondamentaux ou des droits intellectuels.

Vous devrez choisir 6 cours parmi les enseignements propres à la finalité droit européen (30 crédits au total). Certains sont des compléments du socle de base en droit et concernent de très nombreuses branches du droit. Il s'agit des cours de marché intérieur et de libre circulation des personnes (« libre circulation des marchandises, services et capitaux dans l'Union européenne » [LDREU2206] et « conditions des personnes dans l'Union européenne ») [LDREU2205], ainsi que du cours de Politiques européennes [LDREU2202]. Certains cours vous intéresseront tout particulièrement si vous avez un goût pour le droit public ; Constitutional Law of the European Union [LDREU2209] ou pour le contentieux ; Contentieux européen [LDREU2201].

D'autres cours sont plus spécialisés. Tel est notamment le cas des cours de droit de la concurrence (« European Competition Law » [LDREU2208], de droit de la consommation [LDREU2207] ou de droit de l'environnement (« International protection of the Environment, » [LDREU2210]). Vous pourrez également choisir des cours qui ouvrent à la dimension internationale dans laquelle s'inscrit l'Union européenne : droit des relations internationales de l'Union européenne [LDREU2203] et droit de l'Organisation mondiale du commerce (« World Trade Organization Law » [LDREU2211]). Comme dans toutes les finalités, il vous sera possible de remplacer un cours par un stage.

À court terme, la finalité droit européen constituera un atout si vous envisagez de postuler à un stage dans les institutions européennes (via la procédure d'admission au blue book). Plus généralement, elle vous sera utile si vous songez à une carrière d'avocat-e, de magistrat-e ou de juriste d'entreprise, tant il est vrai que fort peu de domaines sont désormais en dehors du champ d'influence du droit européen. Une spécialisation en droit européen sera également précieuse si vous vous destinez à des fonctions liées à l'élaboration de la législation en Belgique, par exemple au sein d'un ministère ou encore si vous imaginez travailler dans un secteur régulé (énergie, télécommunications, transport, secteur financier, etc.).

4. ÉTAT ET EUROPE

La finalité État et Europe vous offre l'occasion d'approfondir un certain nombre de questions en lien avec le droit public. Il s'agit de le faire dans une perspective locale, régionale, nationale, mais aussi européenne. Car, désormais, le droit public s'inscrit dans un horizon qui, au-delà des frontières nationales, est celui de l'Europe. L'Europe des 28 (Union européenne) et l'Europe des 47 (Conseil de l'Europe). Le nom attribué à la finalité veut refléter cette réalité.

Les problématiques abordées sont nombreuses et concrètes.

- Elles concernent la théorie générale de l'État. Le cours de « Théorie de l'État et intégration européenne » (LETAT 2201) développe une théorie juridique et interdisciplinaire (philosophie politique, science politique, sociologie politique) de l'État et de l'Union européenne au sein de la communauté internationale. Il étudie de manière critique les notions de peuple et de nation, de minorités, de société civile, de citoyenneté, de démocratie et de représentation politique. Il réexamine des concepts relatifs au pouvoir de l'État (indépendance, souveraineté ; puissance publique, service public, contrainte publique), à sa structuration (personnalité de droit public, collectivité publique, décentralisation, fédéralisme) et à son mode d'exercice (État de droit et communauté de droit ; légalité et légitimité ; séparation et répartition des pouvoirs ; union d'États, confédération, supranationalité).
- Elles concernent le droit constitutionnel. Le cours de « Justice constitutionnelle » (LETAT 2207) étudie le rôle des juges constitutionnels dans un État de droit constitutionnel et démocratique, en Belgique et ailleurs. Le cours de « Constitutions et intégration européenne » (LETAT 2202) aborde diverses thématiques dans une perspective comparative : les droits fondamentaux dans la lutte contre le terrorisme, la protection des minorités culturelles, les obligations d'accommodements raisonnables, les enjeux et limites d'une partition de l'État, la « règle d'or » budgétaire, la répression pénale des ministres et parlementaires, la dissolution des partis politiques, le recours à la justice transitionnelle.
- Elles concernent le droit administratif. Le cours de « Contentieux administratif » (LETAT 2208) étudie les différents contrôles de l'administration, qu'ils soient administratifs, citoyens, juridictionnels ou para-juridictionnels. Le cours de « Administration et intégration européenne » (LETAT 2203) aborde plusieurs thématiques en lien avec l'intégration européenne : les nouvelles formes de répression administrative, la transparence de l'administration, la contractualisation des relations de droit public ou encore la manière dont l'administration gère ses biens ou s'approprie ceux des particuliers.

Une attention particulière est également accordée à des problématiques transversales. Le cours de « Droit public de l'économie » (LETAT 2204) étudie l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie : le statut de la liberté d'entreprendre, la régulation publique de l'économie privée, les services d'intérêt économique général, leurs relations avec leurs cocontractants, leurs concurrents et leurs consommateurs, les mécanismes de droit privé auxquels renvoie le droit public en la matière, etc. Le cours de « Droit public et cohésion sociale » (LETAT 2205) se penche sur plusieurs questions relatives à l'intégration et à la solidarité : l'égalité des chances, l'organisation des cultes, des langues, ou encore de l'enseignement, l'aide sociale, les actions en faveur de l'emploi, la coopération au développement, etc. Le cours de « Droit de la culture et des médias » (LETAT 2206) examine les différents médias (écrits, audiovisuel, Internet) et les activités culturelles, par une étude interdisciplinaire des régimes applicables (droit international et européen, Constitution, lois et décrets, etc.), de leurs convergences et divergences, des contenus de ces médias, des obligations et responsabilités, etc.

Aucun secteur n'échappe au droit public national et européen. La finalité entend dès lors vous préparer à l'ensemble des professions juridiques, de l'avocat au magistrat, en passant par le fonctionnaire et le juriste d'entreprise. Par ailleurs, plusieurs étudiants ayant participé à la finalité ont pu en tirer parti pour mener par après une carrière dans des organisations internationales ou au sein de l'Union européenne.

En vous poussant à une réflexion pragmatique et critique, la finalité État et Europe veut tout à la fois entreprendre une approche pratique des réalités contemporaines du droit public et développer des analyses théoriques au départ de ces réalités. Par exemple, s'agissant de la fonction de juger, il s'agit tout à la fois d'envisager la manière dont sont prévenus ou réglés les conflits nés de l'adoption de normes ou de comportements par les autorités publiques et de questionner la légitimité de l'intervention du juge.

Détails des finalités

L'étudiant est tenu de choisir une finalité parmi :

- > Finalité spécialisée : Justice civile et pénale [prog-2018-droi2m-liure200s]
- > Finalité spécialisée : Droit de l'entreprise [prog-2018-droi2m-lfirm200s]
- > Finalité spécialisée : Droit européen [prog-2018-droi2m-ldreu200s]
- > Finalité spécialisée : Etat et Europe [prog-2018-droi2m-letat200s]

Finalité organisée dans le cadre d'un programme d'échange à l'étranger

- > Finalité spécialisée : Droit transnational, comparé et étranger [prog-2018-droi2m-ltran200s]

Finalités organisées dans le cadre d'un programme d'échange à la KULeuven

- > Finalité spécialisée : Droit privé et pénal [prog-2018-droi2m-lpipe200s]
- > Finalité spécialisée : Droit public [prog-2018-droi2m-lpubl200s]
- > Finalité spécialisée : Droit économique [prog-2018-droi2m-lecon200s]

Finalité spécialisée : Justice civile et pénale [30.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Unités d'enseignement au choix de la finalité spécialisée : Justice civile et pénale

L'étudiant choisit 6 unités d'enseignement parmi:

⊗ LIURE2201	Questions approfondies de droit judiciaire	Jean-François Van Drooghenbroeck	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2202	Questions approfondies de procédure pénale	Marie-Aude Beernaert	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2203	Responsabilité civile approfondie	Bernard Dubuisson	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2204	Questions approfondies de droit des obligations et des contrats	Patrick Wéry	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2205	Justice familiale	Nathalie Dandoy	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2206	Saisies et voies d'exécution	Jean-Louis Van Boxstael	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2207	Déontologie des professions judiciaires	Robert De Baerdemaeker	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LCRIM2107	Droit de la protection de la jeunesse	Thierry Moreau	30h	5 Crédits	2q	x
⊗ LCRIM2109	Droit de l'exécution des peines	Marie-Aude Beernaert Thierry Moreau	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LCRIM2110	Droit de la fonction de police <i>Dispensé au deuxième quadrimestre.</i>	Christian-Paul De Valkeneer	30h	5 Crédits	2q	x

⊗ Stage de pratique judiciaire (5 crédits)

L'étudiant a la possibilité de remplacer une des 6 unités d'enseignement de sa finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique dans le milieu judiciaire, du barreau ou du notariat (90h - 5 crédits).

⊗ LIURE2200	Stage de pratique judiciaire			5 Crédits	1 ou 2q	x
-------------	------------------------------	--	--	-----------	---------	---

Finalité spécialisée : Droit de l'entreprise [30.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Unités d'enseignement obligatoires de la finalité spécialisée : Droit de l'entreprise (20 crédits)

L'étudiant est tenu de suivre les unités d'enseignement suivantes:

○ LFIRM2201	Analyse économique de l'entreprise	Alexia Autenne Elisabeth Van Hecke	30h	5 Crédits	1q	x
○ LFIRM2202	Droit des structures de l'entreprise	Yves De Cordt	30h	5 Crédits	1q	x
○ LFIRM2203	Droit du patrimoine de l'entreprise	Alain Strowel Edoardo Traversa	30h	5 Crédits	1q	x
○ LFIRM2204	Droit des ressources humaines de l'entreprise	Pierre-Paul Van Gehuchten	30h	5 Crédits	1q	x

o UE au choix de la finalité spécialisée : Droit de l'entreprise

L'étudiant choisit deux UE parmi les UE suivantes :

⊗ LFIRM2206	Droit pénal de l'entreprise	Christian-Paul De Valkeneer Thierry Moreau	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LFIRM2207	Firms and Antitrust	Anne-Lise Sibony	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LFIRM2208	Droit et fiscalité des groupes de sociétés	Marc Fyon Philippe Malherbe	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LECON2864	Regulation: Theory and Practice - UNamur (A de Streeel) <i>Dispensé sur le site de Louvain-la-Neuve</i>		30h	5 Crédits	1q	x

⊗ Stage de pratique juridique (5 crédits)

L'étudiant a la possibilité de remplacer une des deux UE au choix de sa finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique dans le milieu de l'entreprise (90h - 5 crédits).

⊗ LFIRM2200	Stage de pratique juridique en droit de l'entreprise			5 Crédits	1 ou 2q	x
-------------	--	--	--	-----------	------------	---

Finalité spécialisée : Droit européen [30.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Unités d'enseignement au choix de la finalité spécialisée : Droit européen

L'étudiant choisit six unités d'enseignement parmi:

⊗ LDREU2201	Contentieux européen	Melchior Wathelet	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2202	Politiques européennes	Cédric Cheneviere Stéphanie Francq Jonathan Wildemeersch (supplée Stéphanie Francq)	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2203	Droit des relations internationales de l'Union européenne	Pierre d'Argent	30h	5 Crédits	1q	△	x
⊗ LDREU2205	Condition des personnes dans l'Union européenne	Jean-Yves Carlier	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2206	EU Internal Market Law <i>Possibilité de choisir ce cours si l'étudiant ne l'a pas déjà suivi comme cours au choix lors de son bloc 1.</i>	Anne-Lise Sibony	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2207	Droit européen de la consommation	Anne-Lise Sibony	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2208	European Competition Law	Damien Gerard (supplée Paul Nihoul) Paul Nihoul	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2209	Constitutional Law of the European Union	Pieter-Augustijn Van Mallegem	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2211	International Investment Law	Yannick Radi	30h	5 Crédits	1q		x

⊗ Stage de pratique juridique en droit européen

L'étudiant a la possibilité de remplacer une des 6 unités d'enseignement de sa finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique en droit européen (90h - 5 crédits).

⊗ LDREU2200	Stage de pratique juridique en droit européen			5 Crédits	1 ou 2q		x
-------------	---	--	--	-----------	------------	--	---

Finalité spécialisée : Etat et Europe [30.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant est tenu de suivre 6 UE parmi les 8 UE suivantes:

Bloc
annuel

1 2

⊗ Unités d'enseignement au choix: Institutions et intégration européenne

⊗ LETAT2201	Théorie de l'État et intégration européenne	Céline Romainville	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LETAT2202	Constitutions et intégration européenne	Marc Verdussen	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LETAT2203	Administrations et intégration européenne	David Renders Kris Wauters	30h	5 Crédits	1q	△	x

⊗ Unités d'enseignement au choix : Démocratie économique, sociale et culturelle

⊗ LETAT2204	Droit public de l'économie	Pierre Nihoul	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LETAT2205	Droit public et cohésion sociale	Kris Wauters	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LETAT2206	Droit de la culture et des médias	François Jongen	30h	5 Crédits	1q		x

⊗ Unités d'enseignement au choix : Justice constitutionnelle et administrative

⊗ LETAT2207	Justice constitutionnelle	Marc Verdussen	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LETAT2208	Contentieux administratif	Benoit Gors (supplée David Renders) Benoit Gors David Renders	30h	5 Crédits	1q		x

⊗ Stage de pratique juridique en droit public et administratif (5 crédits)

L'étudiant a la possibilité de remplacer une des 6 unités d'enseignement de sa finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique en droit public et administratif (90h - 5 crédits).

⊗ LETAT2200	Stage de pratique juridique en droit public et administratif			5 Crédits	1 ou 2q		x
-------------	--	--	--	-----------	------------	--	---

Finalité organisée dans le cadre d'un programme d'échange à l'étranger [30.0]

Finalité spécialisée : Droit transnational, comparé et étranger [30.0]

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2018-2019
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

		Bloc annuel	
		1	2
○	Echange droit transnational, comparé et étranger	30	Crédits
		x	

Finalités organisées dans le cadre d'un programme d'échange à la KULeuven [30.0]

Finalité spécialisée : Droit privé et pénal [30.0]

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la KULeuven. Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiants dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie. Les étudiants sélectionnés devront choisir des UE en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble d'UE au choix à concurrence de 15 crédits. L'étudiant choisit cinq UE parmi les UE suivantes : European contract law (6 crédits), including discussion sessions Schadevergoedingsrecht (6 crédits), Persoon, Gezin en recht (6 crédits), Het strafproces (6 crédits), Strafrechtelijk sanctierecht (6 crédits), European criminal law (6 crédits), including discussion sessions Bijzonder stracht (6 crédits - si l'étudiant n'a pas suivi le droit pénal spécial). L'étudiant devra compléter son programme par des UE au choix, à raison de 15 crédits au moins : soit 4 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun (16 crédits) parmi une liste de 30 UE, soit 3 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun parmi une liste de 30 UE et 1 "Reflectiecollege" de 5 crédits parmi une liste de 9 UE (17 crédits). Pour plus d'information: https://onderwijsaanbod.kuleuven.be/opleidingen/n/SC_51016786.htm#bl=all <https://www.law.kuleuven.be/education/exchange>

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○	Echange - Droit privé et pénal			30 Crédits			x
---	--------------------------------	--	--	------------	--	--	---

Finalité spécialisée : Droit public [30.0]

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la KULeuven. Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiants dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie. Les étudiants sélectionnés devront choisir des UE en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble d'UE au choix à concurrence de 15 crédits. L'étudiant choisit cinq UE parmi les UE suivantes : Federale systemen (6 crédits), Instrumentarium van de overheid (6 crédits), Rechtsbescherming tegen de overheid (6 crédits), Vreemdelingsrecht (3 crédits), Onderwijsrecht (3 crédits), Milieu- en energierecht (6 crédits), L'étudiant devra compléter son programme par des UE au choix, à raison de 15 crédits au moins : soit 4 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun (16 crédits) parmi une liste de 30 UE, soit 3 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun parmi une liste de 30 UE et 1 "Reflectiecollege" de 5 crédits parmi une liste de 9 UE (17 crédits). Pour plus d'information: https://onderwijsaanbod.kuleuven.be/opleidingen/n/SC_51016786.htm#bl=all <https://www.law.kuleuven.be/education/exchange>

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○	Echange - Droit public			30 Crédits			x
---	------------------------	--	--	------------	--	--	---

Finalité spécialisée : Droit économique [30.0]

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la KULeuven. Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiants dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie. Les étudiants sélectionnés devront choisir des UE en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble d'UE au choix à concurrence de 15 crédits. L'étudiant suit cinq UE parmi les UE suivantes : Venootschapsrecht (6 crédits), Markt- en mededingensrecht (6 crédits), Verzekeringsrecht (6 crédits), Bank- en effectenrecht (6 crédits), Intellectuele rechten (6 crédits). L'étudiant devra compléter son programme par des UE au choix, à raison de 15 crédits au moins : soit 4 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun (16 crédits) parmi une liste de 30 UE, soit 3 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun parmi une liste de 30 UE et 1 "Reflectiecollege" de 5 crédits parmi une liste de 9 UE (17 crédits). Pour plus d'information: https://onderwijsaanbod.kuleuven.be/opleidingen/n/SC_51016786.htm#bl=all <https://www.law.kuleuven.be/education/exchange>

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○	Echange - Droit économique			30 Crédits			x
---	----------------------------	--	--	------------	--	--	---

Options et/ou cours au choix [15.0]

L'étudiant est tenu de choisir deux options de 15 crédits, pour un total de 30 crédits. L'étudiant suit une option par année de master. Toutes les options sont annuelles et sont enseignées durant le second quadrimestre.

L'étudiant partant en séjour d'échange remplace son option du deuxième quadrimestre du deuxième bloc annuel du master en droit par des unités d'enseignements au choix dans son université d'accueil, à concurrence de 15 crédits au moins et moyennant l'accord de la Faculté.

- > Option : Accidents et responsabilité [prog-2018-droi2m-ldrop221o]
- > Option : Assurances [prog-2018-droi2m-ldrop222o]
- > Option : Banque et finance [prog-2018-droi2m-ldrop223o]
- > Option : Commerce international [prog-2018-droi2m-ldrop224o]
- > Option : Contrats et biens [prog-2018-droi2m-ldrop225o]
- > Option : Environnement, urbanisme et cadre de vie [prog-2018-droi2m-ldrop226o]
- > Option : Droit de la famille [prog-2018-droi2m-ldrop227o]
- > Option : Droit fiscal [prog-2018-droi2m-ldrop228o]
- > Option : Droits de l'Homme - Human Rights [prog-2018-droi2m-ldrop229o]
- > Option : Droits intellectuels [prog-2018-droi2m-ldrop230o]
- > Option : Droit international public [prog-2018-droi2m-ldrop231o]
- > Option : Droit international privé [prog-2018-droi2m-ldrop232o]
- > Option : Droit pénal international, européen et comparé [prog-2018-droi2m-ldrop233o]
- > Option : Droit de la santé [prog-2018-droi2m-ldrop234o]
- > Option : Droit social [prog-2018-droi2m-ldrop235o]
- > Option : Théorie du droit [prog-2018-droi2m-ldrop236o]
- > Option : Formation interdisciplinaire en création d'entreprise (CPME) [prog-2018-droi2m-ldrop2410o]

Option : Accidents et responsabilité [15.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
● LDROP2011	Droit des accidents et des catastrophes	Geneviève Schamps	30h	5 Crédits	2q	x	x
● LDROP2012	Réparation et évaluation des dommages	Daniel de Callatay	30h	5 Crédits	2q	x	x
● LDROP2013	Droit européen et comparé de la responsabilité civile - European and Comparative Law of Torts <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Bernard Dubuisson Michaël Faure	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Assurances [15.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
● LDROP2021	Droit des assurances	Bernard Dubuisson	30h	5 Crédits	2q	x	x

Bloc
annuel
1 2

○ LDROP2022	Assurances de dommages - Schadeverzekeringen <i>Dispensé pour partie en néerlandais.</i>	Vincent Callewaert (supplée Bernard Dubuisson) Vincent Callewaert Bernard Dubuisson	30h	5 Crédits	2q	x	x
○ LDROP2023	Assurances de personnes	Jean-Marc Binon Bernard Dubuisson Nicolas Schmitz	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Banque et finance [15.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

○ LDROP2031	Financial Markets Regulations	Philippe Lambrecht	30h	5 Crédits	2q	x	x
○ LDROP2032	Droit des produits financiers	Matthieu Duplat Gaëtane Schaeken Willemaers	30h	5 Crédits	2q	x	x
○ LDROP2033	Droit bancaire	André-Pierre André-Dumont Denis Philippe	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Commerce international [15.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

○ LDROP2041	International Business Agreements	Denis Philippe	30h	5 Crédits	2q	x	x
○ LDROP2042	Droit économique international	Philippe Coppens Henri Culot	30h	5 Crédits	2q	x	x
○ LDROP2043	Modes alternatifs de résolution des conflits commerciaux - Alternative Methods of Settlement of Commercial Disputes <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Jean-François Tossens	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Contrats et biens [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2051	Droit européen et comparé des contrats - Comparative European Contract Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Denis Philippe Patrick Wéry	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2052	Droit immobilier	Isabelle Durant Olivier Jauniaux Jean-Charles Maquet	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2053	Droit du crédit et de la distribution commerciale	Laurent du Jardin	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Environnement, urbanisme et cadre de vie [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2061	Droit général de l'environnement et du cadre de vie	Charles-Hubert Born	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2062	Droit de l'urbanisme	Charles-Hubert Born Damien Jans	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2063	Droit sectoriel de l'environnement - Sectoral Environmental Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Nicolas de Sadeleer Damien Jans	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droit de la famille [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2071	Droit approfondi de la famille - Advanced aspects of Family Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Geneviève Schamps Geoffrey Willems	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2072	Individu, famille et État	Jacques Fierens Geoffrey Willems	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2073	Pratiques en droit de la famille	Nathalie Dandoy Jean-Louis Renchon Jehanne Sosson Fabienne Tainmont Geoffrey Willems	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droit fiscal [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Les étudiants de l'option sont tenus de choisir trois cours dans la liste suivante.

						Bloc annuel	
						1	2
<input checked="" type="radio"/> LDROP2081	European and International Tax Law	Philippe Malherbe Edoardo Traversa	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input checked="" type="radio"/> LDROP2082	Droit fiscal des sociétés - Vennootschapsbelastingrecht <i>Ce cours sera dispensé en français (15 heures) et en néerlandais (15 heures).</i>	Luc De Broe Olivier Hermand	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input checked="" type="radio"/> LDROP2083	Procédure fiscale	Olivier Bertin François Stevenart Meeus	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input checked="" type="radio"/> LDROP2084	Taxe sur la valeur ajoutée	Charles-Albert Helleputte Marie Lamensch	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droits de l'Homme - Human Rights [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2091	International Protection of Human Rights	Olivier De Schutter	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2092	Droit et migrations	Jean-Yves Carlier	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2093	Leading cases of the European Court of Human Rights	Johan Callewaert	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droits intellectuels [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2101	Management of Intellectual Property Rights	Dominique Kaesmacher François Wéry	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2102	Droits intellectuels et nouvelles technologies	Alain Strowel	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2103	Droit des contrats relatifs à la propriété intellectuelle	Vincent Cassiers	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droit international public [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Les étudiants de l'option sont tenus de choisir trois cours dans la liste suivante.

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="checkbox"/>	LDROP2161	International Law of the Sea and of the Environment	Philippe Gautier	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="checkbox"/>	LDROP2162	International Humanitarian Law	Jérôme De Hemptinne Raphael Van Steenberghe	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="checkbox"/>	LDROP2182	International Organizations, Peace and Security	Frédéric Dopagne Raphael Van Steenberghe	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="checkbox"/>	LDROP2184	International Disputes Settlement	Philippe Gautier	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="checkbox"/>	LDRIN2001	Theory and History of International Law	Yannick Radi	15h	5 Crédits	1q	x x
<input type="checkbox"/>	LDRIN2002	International, Diplomatic, Consular and Immunities Law	Frédéric Dopagne	30h	5 Crédits	1q	x x

Option: Droit international privé [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/>	LDROP2171	Droit judiciaire européen	Stéphanie Francq Michael Wilderspin	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="radio"/>	LDROP2172	Droit international privé et droits fondamentaux	Sylvie Sarolea	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="radio"/>	LDROP2173	Droit international privé (questions d'actualité) - Private International Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Stéphanie Francq Sylvie Sarolea Karen Vandekerckhove Michael Wilderspin	30h	5 Crédits	2q	x x

Option : Droit pénal international, européen et comparé [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/>	LDROP2121	Droit pénal comparé	Maria Luisa Cesoni	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="radio"/>	LDROP2122	European criminal law	Marie-Aude Beernaert	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="radio"/>	LDROP2123	Droit pénal international	Maria Luisa Cesoni Damien Vandermeersch	30h	5 Crédits	2q	x x

Option : Droit de la santé [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2131	Droit médical et biomédical - Medisch en biomedisch recht <i>Dispensé pour partie en néerlandais.</i>	Geneviève Schamps	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2132	Droit public de la santé	Marc Van Overstraeten	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2133	Droit social de la santé	Jacques Van Drooghenbroeck	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droit social [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2141	Droit du travail approfondi - Advanced aspects of Labour Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Filip Dorssemont Auriane Lamine Pieter Pecinovsky	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2142	Droit approfondi de la sécurité sociale	Jean-François Neven Pascale Vielle	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2143	Droit social européen et international	Filip Dorssemont Auriane Lamine Pascale Vielle	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Théorie du droit [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2151	Histoire du droit et de la justice - Legal History and History of Justice <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Xavier Rousseaux Alain Wijffels	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2152	Sociologie du droit	Jean De Munck Julie Ringelheim	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2153	Philosophie du droit	Philippe Coppens	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Formation interdisciplinaire en création d'entreprise (CPME)

La formation interdisciplinaire en création d'entreprise (CPME) est une option qui s'étend sur 2 ans et s'intègre dans plus de 20 Masters de 9 facultés/écoles de l'UCL. Le choix de l'option CPME implique la réalisation d'un mémoire interfacultaire (en équipe) portant sur un projet de création d'entreprise. L'accès à cette option est limité aux étudiants sélectionnés sur dossier. Toutes les informations sur www.uclouvain.be/cpme.

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Option CPME (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) (15 crédits)

En bloc annuel I

<input type="radio"/> LCPME2001	Théorie de l'entrepreneuriat	Frank Janssen	30h+20h	5 Crédits	1q	X	
<input type="radio"/> LCPME2002	Aspects juridiques, économiques et managériaux de la création d'entreprise	Yves De Cordt Marine Falize	30h+15h	5 Crédits	1q	X	
<input type="radio"/> LCPME2004	Séminaire d'approfondissement en entrepreneuriat	Roxane De Hoe Frank Janssen	30h+15h	5 Crédits	2q	X	

o Prérequis pour l'option CPME 1

Les étudiants n'ayant pas de prérequis en gestion devront suivre LCPME2000 en plus des 15 crédits ci-dessus.

<input type="radio"/> LCPME2000	Financer et gérer son projet I	Yves De Rongé Olivier Giacomini	30h+15h	5 Crédits	1q	X	
---------------------------------	--	------------------------------------	---------	-----------	----	---	--

o Option CPME (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) (15 crédits)

En bloc annuel II

<input type="radio"/> LCPME2003	Plan d'affaires et étapes-clés de la création d'entreprise <i>Les séances du cours LCPME2003 sont réparties sur les deux blocs annuels du master. L'étudiant doit les suivre dès le bloc annuel I, mais ne pourra inscrire le cours dans son programme que lors du bloc annuel II.</i>	Julie Hermans Frank Janssen	30h+15h	5 Crédits	2q	X	X
<input checked="" type="radio"/> LLSMS2080	International Entrepreneurship	Frank Janssen	30h+30h	5 Crédits	2q	X	
<input checked="" type="radio"/> LLSMS2081	Strategic Management of Start ups	Bartholomeus Kamp Bryan Toney	30h+30h	5 Crédits	2q	X	
<input checked="" type="radio"/> LLSMX2001	Regenerative Economy	Yves De Rongé Guibert del Marmol	30h	5 Crédits	1q	X	
<input checked="" type="radio"/> LCPME2005	Social and Sustainable Entrepreneurship	Frédéric Dufays	30h	5 Crédits	2q	X	
<input checked="" type="radio"/> LSST1001	IngénieuxSud	Jean-Pierre Raskin	15h+45h	5 Crédits	1 + 2q	X	X

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2018-droi2m.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

DROI2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/conditions-masters.html>) que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > [Conditions spécifiques d'admission](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Adultes en reprise d'études](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions spécifiques d'admission

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française ([niveau B1 du Cadre européen commun de référence](#)).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en droit		Accès direct	
Autres bacheliers UCL (à partir de 2019-2020)	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir suivi et crédité les cours de la mineure en droit d'accès; - Suivre initialement un Module complémentaire pour bacheliers universitaires de 60 crédits 	Accès moyennant compléments de formation	
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bacheliers en droit		Accès direct	Diplômés bachelier en droit de l'ULG: prendre contact avec la faculté (info-drt@uclouvain.be)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de rechten		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	
Bacheliers étrangers			
Bacheliers en droit		-	Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS)

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](https://uclouvain.be/fr/etudier/passeralles) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/passeralles>) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA en droit - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en droit - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels	Type court

peuvent être consultés dans le [module complémentaire](#).

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	
Masters			
Masters en droit étrangers		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS)
Autres masters/licences		-	Pas d'accès

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](https://uclouvain.be/fr/etudier/vae) (https://uclouvain.be/fr/etudier/vae)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes avec une expérience professionnelle dans le domaine juridique peuvent solliciter une admission au programme via la [validation des acquis d'expérience](https://uclouvain.be/fr/etudier/vae/qu-est-ce-que-la-vae.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/vae/qu-est-ce-que-la-vae.html) (VAE). La commission VAE vérifie que le candidat a bien acquis toutes les matières enseignées dans le programme universitaire de bachelier en droit.

Les dossiers de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont à soumettre au Vice-doyen à l'enseignement au plus tard le 30 juin (info-drt@uclouvain.be)

Accès sur dossier

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Les étudiants étrangers ayant réussi une formation de 2ème cycle universitaire en droit (minimum 4 ans) et ayant obtenu au moins 65% (ou 13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en droit, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en droit (120 ECTS) réparti sur deux années. Il n'y a pas de possibilité de suivre uniquement la 2ème année du master.

Ce critère d'admissibilité est appliqué strictement. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Pour les étudiants ayant réussi en **Europe** une formation de 2ème cycle universitaire en droit (minimum 5 ans), un programme d'équivalence en un an est envisageable.

Pour plus d'information sur ces programmes, veuillez prendre contact avec [l'administration facultaire](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions).

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme du module complémentaire en droit répond aux exigences de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française de Belgique du 10 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 30 juin 2006 fixant les conditions d'accès aux études universitaires pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université. L'étudiant est tenu de suivre l'ensemble de ces cours.

⊗ Module complémentaire pour les bacheliers en droit (Hautes-Ecoles)

Max=60 CREDITS parmi

○ Cours obligatoires (57 crédits)

○ LDROI1005L	Méthodologie juridique (Cours magistral sans exercices pratiques)	Jean-François Van Drooghenbroeck	15h	2 Crédits	1q
○ LDROI1222L	Droit constitutionnel (Cours magistral sans exercices pratiques)	Céline Romainville Marc Verdussen	90h	8 Crédits	2q
○ LDROI1223L	Droit des obligations (Cours magistral sans exercices pratiques)	Bernard Dubuisson Patrick Wéry	90h	8 Crédits	1q
○ LDROI1224L	Droit pénal (Cours magistral sans exercices pratiques)	Thierry Moreau Damien Vandermeersch	45h	5 Crédits	1q
○ LDROI1225L	Droit de la procédure pénale (Cours magistral sans exercices pratiques)	Marie-Aude Beernaert	45h	4 Crédits	2q
○ LDROI1301	Droit de la personne et de la famille	Jehanne Sosson Geoffrey Willems	60h+12h	5 Crédits	1q
○ LDROI1302	Droit social (relations du travail)	Filip Dorsemont Auriane Lamine	45h+10h	5 Crédits	2q
○ LDROI1303	Droit de l'entreprise	Henri Culot Yves De Cordt	60h+12h	5 Crédits	2q
○ LDROI1305	Droit administratif	Philippe Bouvier David Renders	60h+12h	5 Crédits	2q
○ LDROI1306	Droits réels et intellectuels	Nicolas Bernard (supplée) Isabelle Durant Vincent Cassiers (supplée) Isabelle Durant	45h+10h	5 Crédits	1q
○ LDROI1307	Droit judiciaire	Jean-François Van Drooghenbroeck	60h+12h	5 Crédits	1q

○ Travail dirigé (3 crédits)

○	Travail dirigé L'étudiant réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit constitutionnel, droit des obligations, droit pénal, droit de la procédure pénale, droit des personnes et de la famille, droit social, droit commercial, droit administratif, droits réels et intellectuels ou droit judiciaire.			3 Crédits	
---	--	--	--	-----------	--

⊗ Module complémentaire pour les bacheliers universitaires avec mineure d'accès en droit

Actif à partir de l'année académique 2019-2020

Max=60 CREDITS parmi

○ LDROI1003L	Fondements romains du droit (Cours magistral sans exercices pratiques)	René Robaye	60h	5 Crédits	2q
○ LDROI1004L	Histoire du droit (Cours magistral sans exercices pratiques)	Alain Wijffels	60h	5 Crédits	2q

○ LDROI1005L	Méthodologie juridique (Cours magistral sans exercices pratiques)	Jean-François Van Drooghenbroeck	15h	2 Crédits	1q
○ LDROI1281	Nederlandse rechtstaat (Néerlandais juridique)	Brecht Verkempinck	30h	3 Crédits	2q
○ LDROI1300	Travail dirigé en droit II		0h+12h	3 Crédits	2q
○ LDROI1301	Droit de la personne et de la famille	Jehanne Sosson Geoffrey Willems	60h+12h	5 Crédits	1q
○ LDROI1302	Droit social (relations du travail)	Filip Dorssemont Auriane Lamine	45h+10h	5 Crédits	2q
○ LDROI1303	Droit de l'entreprise	Henri Culot Yves De Cordt	60h+12h	5 Crédits	2q
○ LDROI1304	Droit des contrats	Patrick Wéry	30h+8h	3 Crédits	2q
○ LDROI1305	Droit administratif	Philippe Bouvier David Renders	60h+12h	5 Crédits	2q
○ LDROI1306	Droits réels et intellectuels	Nicolas Bernard (supplée Isabelle Durant) Vincent Cassiers (supplée Isabelle Durant) Isabelle Durant	45h+10h	5 Crédits	1q
○ LDROI1308	Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine	Olivier De Schutter	30h	3 Crédits	1q
○ LDROI1309	Ethique appliquée au droit	Christophe Lazaro	30h	3 Crédits	1q
○ LDROI1307	Droit judiciaire	Jean-François Van Drooghenbroeck	60h+12h	5 Crédits	1q
○ LDROI1310	Introduction to comparative law	Alain Wijffels	30h	3 Crédits	2q

PÉDAGOGIE

- Regroupement des cours dans les finalités et les options : cohérence des matières et constitution d'équipes d'enseignants (surtout pour les options) ;
- équilibre entre interdisciplinarité et spécialisation par le choix de deux options ;
- séminaire d'encadrement du mémoire ;
- place importante réservée aux stages dans les finalités.

Les **travaux pratiques** et les **exercices** amènent à appliquer les compétences acquises à des questions de plus en plus pointues, en lien avec la spécialisation. Résolution de cas en séance, lectures, analyses critiques, commentaires de jurisprudence et dissertations doctrinales préparent à exercer le métier de professionnel du droit.

Le mémoire est l'occasion d'étudier une question en profondeur et de rédiger une analyse et des conclusions.

Il est possible de remplacer un cours par un **stage** de pratique juridique à réaliser en milieu professionnel. D'une durée minimum de trois semaines, il permet d'approcher le milieu professionnel et d'y faire ses premières expériences dans l'exercice d'une profession juridique.

Le croisement de différentes options et finalités crée d'intéressantes dynamiques de groupe et prépare au travail au sein d'équipes d'avocats ou de professionnels d'horizons divers, réunis autour d'une même question juridique.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

- Examens écrits ou oraux
- Evaluation continue et prestation écrite dans les travaux pratiques : les cours du tronc commun font l'objet d'une évaluation ventilée sur des prestations relevant tantôt du cours magistral, tantôt des travaux pratiques accompagnant ces cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La Faculté de droit et de criminologie a développé un réseau avec plus de 70 universités partenaires. Chaque année, plus de 160 étudiants réalisent un séjour d'échange dans le cadre des programmes Belgica, Erasmus et Mercator.

La Faculté de droit et de criminologie propose trois types de programmes dans le cadre des échanges de mobilité.

1. La possibilité de suivre une des trois finalités suivantes "Droit privé et pénal", "Droit public" ou "Droit économique" dans le cadre d'un programme organisé avec la [KULeuven](#). L'étudiant passe un an à la KULeuven, suit une finalité (30 crédits) et des unités d'enseignement au choix (15 crédits) tout en réalisant son mémoire à l'UCL. Au terme de sa formation, l'étudiant obtiendra un diplôme de master en droit délivré par l'UCL mentionnant le programme qu'il aura suivi dans le cadre de son séjour d'échange.
2. La possibilité de suivre la finalité "[Droit étranger, comparé et transnational](#)" organisée au premier quadrimestre dans quelques universités partenaires.
3. Un programme "mixte" réalisé pour partie à l'UCL et pour partie dans une université partenaire: l'étudiant suit une partie de la finalité à l'UCL lors du premier quadrimestre, achève la finalité et suit des unités d'enseignement au choix dans une université partenaire au deuxième quadrimestre. L'UCL propose un partenariat avec [plus de 70 universités différentes](#).

La dimension internationale du master en droit résulte également d'autres initiatives:

- des unités d'enseignement dispensées dans d'autres langues:
 - le cours *LDROI 2103 Droit international public* en anglais à raison de 45 heures,
 - toutes les options comportent un cours dispensé en tout ou en partie en anglais ou néerlandais;
- un programme d'invitation d'enseignants étrangers dans le cadre des options et des finalités;
- l'accueil d'étudiants en échange à la Faculté de droit et de criminologie.

Tout étudiant international qui souhaite s'inscrire au master en droit est invité à [soumettre un dossier](https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/introduire-une-demande-de-sejour-erasmus.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/introduire-une-demande-de-sejour-erasmus.html>).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Masters de spécialisation accessibles : possibilité de compléter sa formation dans le cadre d'un Master de spécialisation en droit, soit le [Master de spécialisation en droit européen](#), en [droit international](#), en [droit de l'homme](#), en [droit de l'environnement et droit public immobilier](#) et en [droit fiscal](#).
- Formation doctorale accessible : formation doctorale en sciences juridiques.
- Autres masters UCL (généralement 60) largement accessibles aux diplômés masters UCL, dont :
 - le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels),
 - les différents masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#).
 - le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Geneviève Schamps
- Directeur administratif de faculté : Joëlle Cap

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement pour le droit ([BUDR](#) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/BUDR>))
- Ecole de criminologie ([ECRI](#) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ECRI>))

Responsable académique du programme: Charles-Hubert Born

Jury

- Marie-Aude Beernaert

Personne(s) de contact

- Francine Druet
- Catherine Brams
- Joëlle Cap
- Charlotte Lallemand

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).